



**Bourses d'études Groupe Entreprises et Gestion de patrimoine CIBC
pour étudiants noirs et autochtones**
Lignes directrices du programme de 2023

Objectif

La Banque CIBC est engagée à être une organisation inclusive et à l'image de la diversité des clients et des collectivités qu'elle soutient et sert.

Ce programme de bourses vise à appuyer les étudiants noirs et autochtones inscrits à temps plein en première, deuxième ou troisième année d'un premier baccalauréat. En plus de recevoir une bourse d'études, les candidats retenus effectueront un stage d'été rémunéré à l'une des entités commerciales de Gestion de patrimoine et Groupe Entreprises, après avoir procédé à des entrevues.

Nombre et valeur des bourses d'études/Durée du financement

Jusqu'à six (6) bourses d'études seront remises au niveau du baccalauréat.

Ces bourses d'une valeur de 10 000 \$ CA sont offertes pendant une (1) année et seront remises au début du stage d'été.

Admissibilité

Pour être admissible, un candidat doit :

- être en **première, deuxième ou troisième année** d'un premier baccalauréat au cours de l'année universitaire 2022-2023;
- pouvoir légalement travailler au Canada;
- pouvoir effectuer la totalité d'un stage d'été auprès de la Banque CIBC dans l'une des entités commerciales ci-dessous :
 - Gestion d'actifs
 - Gestion privée de patrimoine
 - Financement d'entreprise et transactions bancaires

Établissements admissibles :

Les universités canadiennes ayant le pouvoir de conférer des diplômes.

Domaine d'études/Exigences relatives au programme

- Les bourses d'études ne sont assujetties à aucune restriction quant au programme d'études ou à la discipline.



**Bourses d'études Groupe Entreprises et Gestion de patrimoine CIBC
pour étudiants noirs et autochtones**
Lignes directrices du programme de 2023

Administrateur

Partenaires en bourse d'études Canada (PBEC), une division d'Universités Canada, administre le programme de bourses d'études au nom de la Banque CIBC. Le mandat d'Universités Canada est de contribuer à l'élaboration de politiques publiques relatives à l'enseignement supérieur et de favoriser la collaboration entre les universités et les gouvernements, le secteur privé, les collectivités et les établissements étrangers. Universités Canada est associée à des entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 130 programmes de bourses d'études qu'elle offre aux entreprises, aux organismes gouvernementaux et à des fondations privées de partout en Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le www.univcan.ca.

La Banque CIBC se réserve le droit de modifier son parrainage du programme de bourses d'études ou d'y mettre fin sans préavis.

Sélection des boursiers

La sélection des boursiers est assurée par la Banque CIBC.

Critères d'évaluation :

- l'engagement communautaire, le bénévolat et les activités parascolaires;
- la qualité et la pertinence de la dissertation;
- la qualité et la pertinence du curriculum vitae et de l'entrevue.

La préférence sera accordée aux étudiants qui s'identifient comme étant :

- membre de la communauté noire
- membre des Premières nations, Métis ou Inuit

Tous les candidats recevront une confirmation par courriel des résultats du processus de sélection, dès qu'ils seront disponibles.

Candidats retenus

Les candidats retenus recevront une notification de l'obtention d'une bourse d'études en février. Ils seront tenus de compléter le processus d'acceptation de bourses d'études en ligne et de transmettre tous les documents requis, dont la preuve d'inscription à leur établissement d'enseignement. Les boursiers sont responsables d'informer PBEC de tout changement de leurs coordonnées par l'entremise du portail en ligne.

Versement

- Le versement de la bourse d'études sera effectué en mai 2023, au début du stage du boursier avec la Banque CIBC;
- PBEC versera le montant de la bourse à l'établissement d'enseignement au nom de la Banque CIBC;
- Il revient à l'étudiant de veiller à ce que le paiement de ses frais de scolarité soit effectué dans les délais prévus par l'établissement d'enseignement, peu importe la date de réception de la bourse d'études;
- L'établissement d'enseignement versera le paiement au boursier selon ses pratiques en vigueur;
- Selon la méthode de paiement, la réception du versement peut prendre de six à huit semaines une fois que le candidat a accepté la bourse d'études.

Processus de demande

Le candidat est considéré comme le propriétaire de la demande et doit être admissible à la bourse d'études, conformément aux lignes directrices du programme. Il doit ajouter l'adresse bourses@univcan.ca à la liste d'expéditeurs autorisés dans les options de gestion de courriels afin de pouvoir continuer à recevoir les messages importants de PBEC.

1. Les demandes doivent être présentées par l'entremise du portail en ligne au :
https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/CIBC_CBWM_Fr/
2. Les demandes et les documents justificatifs doivent être présentés à PBEC au plus tard le **27 janvier 2023 à 13 h (HE)**.
3. Les documents seront examinés par le personnel de PBEC afin de vérifier que toutes les exigences sont respectées.
4. Un accusé de réception de toutes les demandes reçues sera envoyé par courriel une fois qu'elles auront été traitées par PBEC.
5. Les candidats ont la responsabilité de s'assurer que tous leurs documents ont été reçus et acceptés. Ils peuvent connaître l'état de leur demande en consultant le
https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/CIBC_CBWM_Fr/
6. La gestion des comptes sera effectuée en ligne.

Documents justificatifs

Les documents justificatifs décrits ci-dessous doivent être joints à la demande. Si certains de ces documents ne sont pas reçus ou approuvés par PBEC, la demande sera jugée incomplète et ne sera pas évaluée. PBEC enverra un dernier courriel de suivi aux candidats le 25 janvier 2023 leur demandant de faire parvenir tout document incomplet ou manquant à leur dossier. Les candidats qui feront parvenir des documents après cette date ne recevront pas de courriel de suivi. Les documents justificatifs doivent être reçus au plus tard le **27 janvier 2023 à 13 h (HE)**.



**Bourses d'études Groupe Entreprises et Gestion de patrimoine CIBC
pour étudiants noirs et autochtones**
Lignes directrices du programme de 2023

Questions de dissertation

Dans le cadre de leur demande, les candidats devront répondre aux trois questions suivantes :

1. Veuillez définir votre identité et décrire les effets qui en ont découlé sur votre vie. (250 mots)
2. Pourquoi aimeriez-vous travailler pour la Banque CIBC, et spécifiquement pour les équipes Gestion de patrimoine et Groupe Entreprises? (250 mots)
3. Décrivez les récentes tendances des marchés boursiers. (200 mots)

Curriculum vitae

Une copie du curriculum vitae à jour doit être versée.

Les documents justificatifs doivent être téléversés et ajoutés à la demande en ligne, ou envoyés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 janvier 2023 à 13 h (HE).

REMARQUE : Si l'un des critères mentionnés ci-dessus n'est pas respecté, la demande sera considérée comme incomplète. Un report de la date limite ne sera pas accordé.

Dates importantes

Lancement du programme : semaine du 21 novembre 2022

Date limite pour présenter une demande : 27 janvier 2023

Processus de sélection et entrevues : février 2023

Annonce des noms des boursiers et précisions au sujet des stages : février 2023

Versement des bourses : mai 2023

Nous joindre

**Scholarship
Partners Canada.**
**Partenaires en bourses
d'études Canada.**

Partenaires en bourses d'études Canada
Réf. : Bourses d'études Groupe
Entreprises et Gestion de patrimoine
CIBC pour étudiants noirs et autochtones
350, rue Albert, bureau 1710
Ottawa (Ontario) K1R 1B1

Sans frais : 1 844-567-1237
Courriel : bourses@univcan.ca